

DEPARTEMENT DE LA DROME

COMMUNE D'ALLAN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 septembre 2023

Nombre de membres afférents : 18

En exercice : 18 Qui ont pris part à la délibération : 16

Date de la Convocation : 15/09/2023

Date d'affichage : 15/09/2023

L'an deux mille vingt- trois et le dix-neuf septembre à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents : Jean- Michel GAMORE- Mylène DELORME- Laure DUCHAMP- Marylin MOUTET- Aurélie SYLVESTRE- Patrice TETARD- Nathalie MARECHAL - Christophe GRANGER- Véronique AUGIZEAU- Alexandra CHABANIS- Daniel PEYROL- Joël MALIGNIER

Excusés : David MAGNET (pouvoir donné à Christophe GRANGER) - Jean GRANGER- Jean- Luc MONTAGNER (pouvoir donné à Joël MALIGNIER) - GAUTHIER Laurent (pouvoir donné à Mylène DELORME)- Céline POIRRIER

Mylène DELORME a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n°2023- 068 : Nomination d'une troisième archiviste bénévole

Monsieur le Maire rappelle l'importance accordée à la conservation et à l'exploitation des archives anciennes de la commune. Ce travail a été dans un premier temps réalisé par une archiviste bénévole, Madame Monique DEMORTIER depuis une trentaine d'années. Grâce à l'exploitation de ces archives, des conférences et expositions sont organisées annuellement.

Madame Monique DEMORTIER a souhaité être accompagnée par la suite de Madame Geneviève BEGOT (inspectrice des finances honoraire) et passionnée par l'histoire ancienne et la généalogie.

Aujourd'hui, Madame Martine BLANC, Présidente fondatrice de l'association Allan Pierres et Mémoire souhaite rejoindre l'équipe des archivistes bénévoles et apporter notamment son expertise sur le vieux village et la conservation du patrimoine, édifice inscrit aux monuments historiques.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de nommer officiellement Madame Martine BLANC.

Sur le rapport du Maire,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents

ACCEPTE la création d'un troisième poste d'archiviste bénévole afin de poursuivre l'exploitation des archives anciennes et de recevoir des particuliers pour apporter notamment une aide aux recherches des généalogistes.

NOMME Madame Martine BLANC au troisième poste d'archiviste bénévole lui confiant le droit d'accès aux archives anciennes.

Envoyé en préfecture le 20/09/2023

Reçu en préfecture le 20/09/2023

Publié le 20/09/2023

ID : 026-212600050-20230919-2023_102-DE



Yves COURBIS

Maire



Mylène DELORME

Secrétaire de séance

POUR : 16

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0